

Programme communal de Développement rural

Programmation 2026-2036

Parties 3 et 4

Diagnostic partagé – Enjeux – Objectifs

Décembre 2025

IDETA

Enghien - Edingen

Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2025, pour le compte de la Ville d'Enghien, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie (équipe Wallonie picarde) pour le volet participatif.

Crédits photos : IDETA

Table des matières

Préambule 5

1. Diagnostic partagé 9

1.1. Le patrimoine 10
1.2. Le tourisme 11
1.3. La vie associative 12
1.4. La culture 13
1.5. La citoyenneté 14
1.6. Les services 15
1.7. La mobilité 16
1.8. L'agriculture 18
1.9. La nature et l'environnement 19
1.10. Les espaces publics 20
1.11. L'économie 21
1.12. L'aménagement du territoire et l'urbanisme 22

2. Vision du territoire à dix ans 23

2.1. De la ville-parc aux villages-nature 23
2.2. Des valeurs transversales : bien-être, ressources et équilibre 25

3. Stratégie du PCDR 26

3.1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble 26
3.2. Le patrimoine, ancré sur ses deux pieds, tourné vers l'avenir 28
3.3. Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages 30
3.4. Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité 32
3.5. La campagne, mission résilience 34
3.6. La trame économique, pour un territoire vivant 35
3.7. La mobilité, en mieux demain 37

4. Tableau de bords des indicateurs 40

5. Développement durable 42

6. La stratégie en bref 44

PRÉAMBULE

OBJECTIFS D'UN PCDR ET PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Une Opération de Développement Rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'Opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel**.

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières
- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

Les projets transcommunaux peuvent bénéficier d'une majoration de la subvention régionale.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ, ENJEUX ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

La présente section du PCDR s'appuie sur des tableaux récapitulatifs « Ressources et problématiques » réalisés à partir des éléments issus de la Partie 1 – Analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune (dressée par IDETA) et des éléments issus de la Partie 2 – Résultats de la consultation et de la participation citoyenne (menée par la Fondation rurale de Wallonie).

Ces tableaux ont été enrichis et validés par la CLDR au cours d'animations spécifiques de co-construction menées par la FRW : y sont identifiés les besoins, les carences, les risques, les menaces et les opportunités sur lesquels appuyer le développement d'Enghien sur les dix prochaines années. À l'articulation entre les étapes d'évaluation (objective dans la Partie 1, subjective dans la partie 2) et de prospective (la Partie 4, stratégie de développement), ces grilles posent un regard nuancé sur le territoire. C'est un socle sur base duquel la CLDR et l'auteur de projet ont construit la stratégie et les fiches-projet.

Cette globalisation a permis d'établir la vision synthétique de développement souhaité à 10 ans. Sur base des éléments saillants du diagnostic partagé, cette étape rassemble les enjeux pour le territoire enghiennois et pour sa population. Les enjeux projettent une vision du territoire durant la prochaine décade, voire au-delà. Il s'agit de

répondre à la question : « Pourquoi / pour quoi est-il nécessaire d'agir dans les prochaines années ? »

Pour finaliser cette section du PCDR, la stratégie de développement prend corps autour d'un défi et s'articule en objectifs opérationnels. Le défi globalise les enjeux et cristallise l'engagement qui sera mené dans les dix prochaines années au profit de l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants. Les objectifs sont les cibles que la Ville souhaite atteindre afin de relever le défi. Sur quoi la commune et les citoyens pourront-ils travailler dans les prochaines années ? Comment pourront-ils s'y prendre et avec quelles ambitions ? La partie 4 répond à ces questions afin d'apporter au PCDR sa dimension opérationnelle.

DATES CLEFS

Novembre 2019	**Conseil communal :** décision de réviser le PCDR
Mai 2021	**Ministre en charge du Développement rural :** lancement de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Février 2022	**Collège communal :** désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Mars 2023	**Conseil communal :** approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Avril 2023	**CLDR :** installation
Octobre 2025	**CLDR :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Octobre 2025	**Collège :** approbation de l'avant-projet de PCDR
Février 2026	**Conseil communal :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

ACTEURS

IDETA AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Wallonie service public SPW

ACRONYMES

ACAE	Association des Commerçants et des Artisans d'Enghien
AFOM	Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces
ASBL	Association sans But lucratif
ATL	Accueil Temps libre
CCATM	Commission consultative en Aménagement du Territoire et en Mobilité
CLDR	Commission locale de Développement rural
CPAS	Centre public de l'Action sociale
CRD	Contrat de Rivière Dendre
DNF	Département Nature et Forêt
DR	Développement rural
FRW	Fondation rurale de Wallonie
GRU/GCU	Guide régional d'Urbanisme / Guide communal d'Urbanisme
IPIC	Inventaire du Patrimoine immobilier culturel
OT	Office de Tourisme
PAEDC	
PARIS	Programme d'Actions sur les Rivières
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme communal de Développement rural
PCM	Plan communal de Mobilité
PCS	Plan de Cohésion sociale
PMR	Personne à Mobilité réduite
PPPW	Petit Patrimoine populaire wallon
PRE	Périmètre de Reconnaissance économique
PST	Programme stratégique transversal
RAVeL	Réseau autonome des Voies lentes
RW	Région wallonne
SAR	Site à Réaménager
SDC	Schéma de Développement communal
SDT	Schéma de Développement du Territoire
SOL	Schéma d'Orientation locale
SPW	Service public de Wallonie
VAE	Vélo à Assistance électrique
ZIT	Zone d'Immersion temporaire

1. Diagnostic partagé

Menées au printemps 2022, les réunions d'information et les groupes de travail (voir Partie 2) ont permis de dégager douze thématiques de travail qui ont servis de base de travail à la CLDR :

- Le patrimoine
- Le tourisme
- La vie associative
- La culture
- La citoyenneté
- Les services
- La mobilité
- L'agriculture
- La nature et l'environnement
- Les espaces publics
- L'économie
- L'aménagement du territoire et l'urbanisme

Sur base des grilles Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces qui synthétisent les chapitres de la Partie 1 et grâce aux apports et aux nuances de la Commission locale, la matière a été structurée sous forme de tableaux récapitulatifs « Ressources et Problématiques ». Ces grilles permettent de dégager les besoins et les carences, les risques et les opportunités sur lesquels ce nouveau PCDR s'est appuyé pour proposer un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des Enghiennois·es.

Les tableaux récapitulatifs « Ressources et problématiques » sont présentés dans les pages qui suivent par thématiques.

Ils permettent également de refléter l'origine des différentes affirmations :

- ◯ : les affirmations issues de l'analyse des caractéristiques du territoire (Partie 1)
- 👤 : les affirmations issues du processus participatif
- ◉ : les affirmations issues de l'analyse des caractéristiques du territoire (Partie 1) et du processus participatif

1.1. LE PATRIMOINE

PATRIMOINE		
Ressources		Problématiques
Une **richesse patrimoniale** articulée autour d'éléments patrimoniaux emblématiques et identitaires : le parc d'Enghien, son château et le pavillon des Sept Etoiles, l'église Saint-Nicolas (plus ancien carillon de Belgique), le couvent des Capucins, la Maison Jonathas Accès gratuit à l'ensemble du Parc d'Enghien, produit d'appel pour le reste du territoire, exploitation des nouvelles technologies (QR, écrans)		Richesse patrimoniale dont certaines composantes sont en mauvais état (manque d'entretien, délabrement) : Château, statuaire, Maison du Garde, Tour castrale, fontaine Mélusine, glacière, mur d'enceinte Concentration dans la zone agglomérée d'Enghien Certains biens privés (p. ex. couvents, moulin Lietens) en mauvais état. Contraintes d'urbanisme imposées aux bâtiments classés Manque de panneaux didactiques et de contrôle social
Des **éléments spécifiques de l'histoire locale** : la collection privée de la ferme-musée de la Vie rurale (Marcq), le musée de la Tapisserie (Enghien), des mottes médiévales (Enghien, Labliau, Marcq et Petit-Enghien)		Manque de valorisation du patrimoine historique local (tapisseries) et difficultés à sauvegarder du patrimoine privé (ferme-musée de la Vie rurale, moulins, mottes médiévales)
Potentiel de valorisation des **églises et presbytères** du territoire : collectifs locaux, coworking, étudiants, etc.		Manque de valorisation des églises et/ou presbytères de Petit-Enghien et de Marcq
Patrimoine « IPIC » présent sur tout le territoire, patrimoine classé à Marcq et Petit-Enghien Nombreuses chapelles bien préservées, par ex. chapelle de la Garenne (Marcq) Plusieurs initiatives de sauvegarde du **petit patrimoine populaire** : - Recensement initié par le secteur associatif - Inventaire des chapelles et potales de Labliau - Exercice d'odonymie réalisée par un citoyen Réseau de collectifs : Cercle royal d'Archéologie, Fondation d'Arenberg, Guides touristiques, etc.		Manque de valorisation et de sauvegarde de certains éléments du petit patrimoine, entre autres certaines chapelles et potales Vente de la chapelle Sainte-Croix (Marcq) à Pairi Daiza
Initiatives et **acteurs du patrimoine** actifs à la valorisation du patrimoine : - Journées du Patrimoine, PPPW, semaine « Jeunesse et Patrimoine », biennale « Miroir » - Inventaire du Patrimoine réalisé par Mardaga (devenu IPIC) - Office du Tourisme, plusieurs ASBL, fabriques d'églises, etc. Collaborations avec des étudiants		Manque de communication Manque de panneaux didactiques Manque de sensibilisation et de responsabilisation des propriétaires de biens d'intérêt patrimonial Horaires d'ouverture limités de l'Office du Tourisme
> Un patrimoine riche, reconnu, avec une forte capacité fédératrice au niveau communal et un potentiel de rayonnement élevé **> Le besoin de préserver les richesses patrimoniales d'Enghien et d'amplifier la visibilité du patrimoine rural**		

1.2. LE TOURISME

TOURISME		
Ressources		Problématiques
Un panel diversifié de **produits touristiques** : - Parc et château d'Enghien, Maison Jonathas et patrimoine bâti du centre-ville en général o Concentration de patrimoine classé + bien exceptionnel de Wallonie + patrimoine majeur de Wallonie = attractivité - Equipements de loisirs : Nautisport, golf - Valorisation de la vie rurale : Ferme-musée de Marcq - Bois de Silly-Enghien - Itinérance et balades : o Réseau-Points-nœuds o Itinéraires de randonnées et de promenade o Ancienne ligne 123 Potentiel de développement touristique		L'attractivité des **produits touristiques** est modérée par : - L'absence ou l'insuffisance de l'offre HORECA en des lieux stratégiques (Parc, Nautisport) - L'insuffisance ou l'inadéquation de la signalétique, du balisage et de l'entretien - Le manque d'accessibilité de certains équipements soit de statut privé, soit par manque de personnel, d'horaires inadaptés, etc. Le manque de sanitaires publics (contraintes d'entretien)
Des **acteurs** de la dynamique touristique : - Ville : Journées du Patrimoine, animations du centre-ville - Office du Tourisme : centralité, visites guidées - Guides touristiques d'Enghien : visites guidées - ASBL Enghien Environnement, Nature et Transition : fascicules, balades guidées - ADL : animations Maison du Tourisme de Wapi : carnets de découverte, escape game, etc.		Un manque de coordination entre tous **les acteurs du tourisme**, ajouté à la distance au coordinateur central qu'est la Maison du Tourisme de Wallonie picarde, basée à Tournai Des horaires d'ouverture limités de l'Office du Tourisme
Offre variée en hébergements touristiques, principalement dans le centre-ville. Quelques hébergements insolites (roulotte, yourte)		Un manque de valorisation de l'offre en **hébergements touristiques**, notamment lors de gros évènements (p. ex. LaSemo)
La qualité de l'espace rural		Un manque de valorisation des villages

> **La convergence de ressources patrimoniales, d'acteurs du tourisme et de produits touristiques qui font d'Enghien un lieu reconnu d'excursion et d'activités de loisirs**
> **La forte concentration des points d'intérêt touristique, essentiellement dans le centre-ville, au détriment de l'attractivité de l'espace rural**
> **Le besoin de renforcer la dimension professionnelle et la diversité de l'attractivité touristique d'Enghien**

1.3. LA VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE	
Ressources	**Problématiques**
La richesse et le dynamisme de l'**univers associatif** enghiennois : sports, récréatifs, loisirs, mouvements de jeunesse, comités de quartier, comités de parents, etc. Le rôle des comités de quartier en tant que relais des attentes et besoins de proximité Le rôle des associations dans l'**animation** des villages et des quartiers	La baisse de l'**implication bénévole**, même si le phénomène est encore relativement modéré à Enghien Menace des réseaux sociaux sur la vie associative (consommation, implication)
Une **offre évènementielle** diversifiée • De proximité : fête des voisins, ducasses, kermesses • Thématiques : folklore, culture, sport, loisirs	Une offre évènementielle qui compte peu d'**évènements festifs**, peu d'animations le week-end Les problèmes éventuels de nuisances (bruit) La fuite des jeunes, notamment vers Ath Un manque de coordination du secteur HORECA
Le potentiel des **espaces publics** pour accueillir des activités associatives et évènementielles	
Des **outils de promotion** existants : outils traditionnels et numériques, valves de quartier gérées par les comités, bornes et panneaux interactifs	Manque de panneaux d'affichage libre dans certains quartiers ou lieux spécifiques Une moins bonne **visibilité** des activités qui se passent dans les villages, couplée au fait que les canaux d'information sont peu consultés par les personnes (contre-productivité de la communication numérique) et la vulnérabilité numérique de certaines catégories de population
Un réseau d'**équipements d'accueil** : - Publics : pavillon Pass'âge (Enghien), salle omnisports (Petit-Enghien), écuries du château, stade et Nautisport - Privés : locaux des mouvements de jeunesse (Enghien), foyer rural (Labliau), salle paroissiale (Marcq), salles privées attachées à un établissement HORECA Le potentiel d'accueil de certains bâtiments inoccupés : ancienne cure (Marcq), salle Renaissance (Petit-Enghien)	L'absence d'un **état des lieux** des espaces culturels et/ou communautaires afin d'objectiver les besoins - Equipements d'accueil (milieux associatifs, privés) dans les villages, accessibles au plus grand nombre, à Marcq et à Petit-Enghien (salle omnisport principalement dédiée au sport et saturée, vétuste) Un manque de visibilité de l'existant Les difficultés d'accessibilité PMR du foyer rural de Labliau Besoin de développer le stade des Titjes + connexion avec la ville
Des initiatives communales de soutien aux associations : - Budget participatif - Prêt de matériel communal Salon « Loisirs & Vous »	
> Un paysage associatif riche et dynamique qui pâti de la baisse de l'implication bénévole et du manque d'infrastructures adaptées, que ce soit pour les activités villageoises comme pour les animations culturelles de proximité **> Un maillage d'équipements d'accueil vieillissant, ne répondant plus toujours aux attentes contemporaines (équipements, énergie, etc.)**	

1.4. LA CULTURE

CULTURE		
Ressources		Problématiques
La diversité et l'éclectisme du **paysage culturel** enghiennois, des structures et des activités proposées - La bibliothèque, le bibliobus, la ludothèque - Les initiatives qui amènent l'art dans la ville - Une offre musicale variée (Académie, fanfares, chorales, cours, etc.) - Pôl'Arts (ciné-club) Le Centre culturel, pour son offre et pour ses partenariats avec les acteurs voisins (Maison culturelle d'Ath, Centre culturel de Silly, école du cirque) Potentiel d'organisation d'un cinéma de plein air		La faible participation de la population aux activités proposées, notamment les jeunes Les horaires de la bibliothèque
Le **folklore** local porté par des groupes et des festivités		Manque de matérialisation des fondements d'Equinoxe (notamment les secteurs et les limites) et nature de l'élection des représentants (concours de tir, pas accessible à tous) Manque d'évènements plus ludiques, plus grand public
Les salles présentes dans le Parc d'Enghien, qui répondent à une grande partie des besoins culturels		L'absence d'un état des lieux des espaces culturels et/ou communautaires afin d'objectiver les besoins (salle de spectacle, de concert, lieu d'exposition) La pression liée à la croissance démographique et l'enjeu d'attractivité de la Ville
La valorisation de l'offre à travers une brochure culturelle et grâce aux panneaux interactifs		La faible communication relative aux activités culturelles (contre-productivité de la communication numérique) et la vulnérabilité numérique de certaines catégories de population
L'existence d'une radio locale Des boîtes à livres disséminées en plusieurs endroits		
> **Une offre culturelle bien ancrée, s'appuyant sur les ressources notamment patrimoniales d'Enghien, mais confrontée aux manques de mobilisation du public et au vieillissement des infrastructures**		

1.5. LA CITOYENNETÉ

CITOYENNETE		
Ressources		Problématiques
Les initiatives de participation citoyenne mises en place au niveau communal, dont certaines spécifiques à Enghien - Entre autres : synergie entre les comités de quartier/village et la Ville (élus, administration) Les instances de **participation citoyenne** : CCATM, CLDR		La lassitude générée chez les habitants par trop d'initiatives de consultation populaire Les difficultés de fonctionnement d'instances telles que le Conseil des Aînés (en stand-by) Le manque de conseils consultatifs tels que dédiés aux enfants, à la Femme, etc.
Des **outils de communication** existants : outils traditionnels (bulletin communal « News ») et numériques, valves de quartier gérées par les comités, bornes et panneaux interactifs		Le manque de communication sur le fonctionnement des valves de quartier/village et sur la personne de contact
L'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer plus facilement vers les habitants		La visibilité des initiatives citoyennes (contre-productivité de la communication numérique) et la vulnérabilité numérique de certaines catégories de population
Le budget participatif : - Petites installations d'amélioration des quartiers et des villages : petit mobilier, valves, signalisation, bacs à fleurs, poubelles, cendriers, arceaux vélos, etc. - Équipements collectifs : tonnelles pliables, boite à livre, décorations saisonnières - Cadre de vie : nichoirs - Etc.		
L'accueil des nouveaux habitants organisé par la Ville La fête des Aînés Les fêtes des Voisins (organisées par les comités de quartier/village)		La difficulté d'intégrer les nouveaux habitants dans la vie locale et la baisse de l'implication citoyenne dans la collectivité
Le potentiel d'initiatives citoyennes telles que donnerie, récupérathèque, gratiferia, etc.		Le manque d'outils de partage et d'échange (services, petit matériel, etc.) entre particuliers
> **Une énergie participative installée de longue date qui doit intégrer les paramètres nouveaux liés à la diminution de l'implication citoyenne**		

1.6. LES SERVICES

SERVICES		
Ressources		Problématiques
La centralité et l'accessibilité (mobilité) des **services publics** Les permanences hebdomadaires proposées par les membres du Collège échevinal Des espaces communaux disponibles pour les services Le panel d'outils de **communication** (traditionnels et numériques) mis en place par la Ville : outils traditionnels (bulletin communal « News ») et numériques, valves de quartier gérées par les comités, bornes et panneaux interactifs		L'**accessibilité** (horaires) de l'administration communale. La prise de rendez-vous en ligne pas adaptée à toutes les catégories de la population. Le manque de **visibilité** des activités communales et la contre-productivité de la communication numérique (algorithmes, démultiplication des sources et des contenus, etc.). Les **coûts** (moyens humains et financiers) de développement d'une communication efficiente La **vulnérabilité numérique** de certaines catégories de la population (aînés, moins nantis, etc.)
La diversité des services disponibles à l'échelle du territoire		L'absence de Points Poste sur le territoire pour compléter les services du bureau de **Poste** basé à Enghien La délocalisation des **services bancaires** en périphérie du centre-ville
L'**offre scolaire et de formation** qui offre un large panel : - Maternel, primaire dans tous les villages + Accueil Temps Libre - Secondaire (général, technique) à Enghien - Enseignement en immersion dans le fondamental et en secondaire Promotion sociale à Marcq		
L'accueil de la petite **enfance** dans chaque village (crèche et/ou accueillante) L'éducateur de rue		La centralisation des activités à Enghien (problèmes d'accessibilité pour les jeunes des villages) La Maison de Jeunes, en projet depuis plusieurs années - Manque d'activités pour les jeunes dans les villages Manque d'un espace adapté et de terrain de sport en plein air
L'offre de services spécifiques destinés aux **seniors** : - Proposées par le CPAS : activités intergénérationnelles, restaurant social, livraison de repas à domicile, maison de repos - Proposées par des tiers : ASBL Rondpoint, ASBL Tous en bus, Aide aux familles, chèques jardiniers, résidence-services, etc.		La méconnaissance de l'offre destinée aux seniors, le manque d'activités intergénérationnelles Résidence-services située en dehors du centre urbain : dépendance des résidents aux transports en commun
L'offre de **soins de santé** présente sur le territoire : centre hospitalier de proximité et centres médicaux privés		La menace de pénurie de médecins généralistes La difficulté pour certaines catégories de population à se déplacer vers les hôpitaux
Nautisport		L'accessibilité « modes actifs » à Nautisport Les coûts de fonctionnement pour les finances communales
> **Le niveau d'accessibilité des services publics enghiennois confronté à ses limites : attentes du public, contraintes financières, vulnérabilité de certaines catégories de la population**		

1.7. LA MOBILITÉ

MOBILITE	
Ressources	Problématiques
Les **outils stratégiques communaux** : Plan communal de Mobilité (PCM), Plan de déplacements cyclables, plan de stationnement L'inscription de la Ville dans les plans wallons en matière de mobilité : PIMACY	La place donnée à la voiture dans l'espace public : - L'encombrement des abords de la gare par les véhicules - Les difficultés de stationnement du centre-ville - La place P. Delannoy et la place du Vieux Marché à Enghien - Dans les cœurs de village : place de Marcq et de Petit-Enghien
Les actions de **soutien à la mobilité active** sur le territoire : - La carte « Ville à pied » et les topoguides communaux - Les panneaux « X minutes à pied du centre-ville » - La sensibilisation des habitants, p. ex. via le Brevet cyclistes dans les écoles primaires - La Semaine des Sentiers : travaux d'aménagement ou de réhabilitation - L'opportunité de l'aménagement foncier rural Le développement de la micromobilité (VAE, trottinette, monoroue, etc.)	La forte **dépendance à la voiture** dans les noyaux villageois : - La distance aux services et aux équipements - Le manque d'espaces dédiés à la mobilité active dans les villages - Le déficit de sensibilisation des habitants, notamment les adultes - Le caractère fortement excentré de Labliau La vitesse pratiquée par les nouveaux *engins de déplacement motorisés* L'aménagement des abords du Parc pour la mobilité active L'insécurité aux **abords de l'école** de Marcq et de l'école de Petit-Enghien
La création progressive de **liaisons actives** inter-villages (p. ex. pistes cyclables en site propre sur la N7 et la N55, bandes cyclables suggérées) et le réseau points-nœuds Le potentiel de l'ancienne ligne 123 pour connecter Enghien à Rebecq et Braine-le-Comte	Les difficultés de déplacements à **vélo** : - Le mauvais état des pistes cyclables existantes - Le manque d'aménagements spécifiques aux endroits stratégiques du territoire, notamment chaussée d'Asse, parcs d'activité économique, centres de Marcq et Petit-Enghien - Le manque d'itinéraires de liaisons entre les villages et le centre-ville et entre les villages (manque de visibilité ?) et vers les villages voisins (Hove, Rebecq, Braine-le-Comte) Le manque de mobilier adapté, notamment des parkings vélo sécurisés (ou le manque de visibilité des parkings existants)
L'utilisation du réseau de sentiers La création en cours d'un réseau points-nœuds pédestre	La nécessité d'un inventaire des **sentiers** et de leur état des lieux Les difficultés de déplacements **piétons** : - Les trottoirs inadaptés (largeur, PMR), notamment à proximité des commerces et des équipements publics - Le mauvais état de certains sentiers, leur utilisation par des véhicules motorisés L'insécurité de certains itinéraires, de certaines traversées de voiries
	Le mauvais état des **sentiers** - Dans le Bois d'Enghien-Silly - Dans le Parc d'Enghien (en partie provoqué par le passage de véhicules motorisés) et leur praticabilité à vélo (épaisseur de gravier) - Sous l'autoroute (Qualitis) Liaison Collège Saint-Augustin – Promotion sociale

La desserte en **transports en commun** (bus) Inter-régionale vers les écoles (De Lijn)		Le niveau de service des **lignes de transport en commun** (bus) - Les horaires des lignes 94, 42 et 87 vers la gare - La liaison entre Enghien et Soignies (soins de santé, hôpital) - La desserte du centre de Marcq, du centre de Petit-Enghien (ligne limitée à la N7) et de Labliau (aucune ligne) La localisation (distance aux écoles) et la praticabilité de certains **arrêts de bus**
La desserte en **train** L'accessibilité à Bruxelles		La desserte en **train** - L'accessibilité PMR des voies de chemin de fer (tunnel sous voies, ascenseur non adapté et dysfonctionnant, hauteur des quais 2 à 8) - La desserte de la gare d'Enghien en transports en commun - Les liaisons vers la dorsale wallonne (Mons, La Louvière, etc.) La connexion entre la gare et le parc d'activités Qualitis
L'évolution du **parc automobile** - L'inflexion de la croissance du parc de véhicules - L'émergence des véhicules partagés		L'évolution du **trafic routier** - La croissance constante et ancienne du nombre de véhicules en circulation - Le sentiment d'insécurité généré par le trafic routier - L'augmentation de la taille des véhicules et leur inadéquation à certaines voiries anciennes ou à certaines places de stationnement - Le besoin en bornes de chargement lié au développement des véhicules électriques
		Le **transit de poids-lourds** dans le centre-ville
La suppression du trafic de **transit routier** dans le centre-ville d'Enghien (mise à double sens des remparts et déclassement de l'axe Montgomery – chaussée de Bruxelles) - La requalification de la rue Montgomery		La **vitesse** excessive des véhicules sur certaines voiries, notamment dans le centre-ville, dans le centre des villages et à proximité des écoles Le manque de contrôles de police
Le stationnement réglementé dans le centre-ville (zone bleue) Le projet de parking sur le site de l'ancien dépôt de tram		La saturation du stationnement aux abords de la gare, à proximité du Parc d'Enghien et dans les rues commerçantes

> **Un territoire engagé en matière de mobilité active qui doit intégrer les enjeux contemporains de la mobilité : partage de l'espace public, accessibilité pour tous, dynamique économique, qualité du cadre de vie**

1.8. L'AGRICULTURE

AGRICULTURE		
Ressources		Problématiques
Les nombreuses exploitations actives sur le territoire, avec une taille moyenne en diminution (contrairement à la tendance RW) Les aménagements fonciers ruraux aboutis en 2008 et en 2023	○	
Les initiatives de diversification lancées dans certaines exploitations : maraîchage, vente directe, agritourisme, biométhanisation, accueil pédagogique, meunerie, etc. Les deux exploitations certifiées bio	○	La perte d'attractivité de l'élevage, liée à la pénibilité du travail
Le potentiel de valorisation des produits locaux dans les évènements	👤	Le coût des produits locaux pour les associations et les manifestions (impact sur les bénéfices)
Les nouvelles pratiques culturales mises en place par certaines exploitations : culture sans labour, culture de conservation, couverture hivernale des sols	○	La tendance wallonne à la diminution du taux d'humus des sols, entre autres dans les régions sablo-limoneuses du nord du Hainaut Les problèmes localisés de coulées boueuses en cas de fortes pluies La difficulté de changer des pratiques culturales sur le court terme, entre autres à cause des sommes à investir
Les initiatives d'amélioration, de collaborations, de transition (p. ex. : greenotec, regenacterre, etc.)	👤	Le manque de sensibilisation des agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement Le manque d'échange entre agriculteurs autour de la transition agricole
L'opération Arbrenkit qui soutient la plantation d'arbres et de haies Les deux périmètres d'aménagements fonciers ruraux qui incluent des plantations	○	Le potentiel de plantation de haies
Les projets de création de liens entre les agriculteurs et les habitants : réunions de concertation, articles dans le bulletin communal, panneaux d'information	○	L'effet de surconfiance (ou effet Dunning-Kruger) de la population à l'égard du milieu agricole
Les balades gourmandes de fermes en fermes	👤	Le manque de dialogue entre autorités communales et agriculteurs et le manque de valorisation du milieu agricole dans les outils communaux de communication
> Un secteur agricole enghiennois mobilisé et proactif dans le secteur de la transition environnementale et énergétique		

1.9. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Ressources		Problématiques
La trame naturelle très présente, notamment des zones boisées		Le manque de plantations, de haies le long des cours d'eau, des sentiers et des bords de champs Les foyers de renouées du Japon
L'existence d'outils de valorisation et de protection du milieu naturel : PCDN, BiodiverCité, Enghien Environnement, Centre d'Initiation à l'Environnement, Contrat de Rivière Dendre, club ornithologique, aménagement foncier rural, opération de sauvetage des batraciens, fauchage tardif, balades nature, aménagements pour chauves-souris à la glacière, Semaine de l'arbre, PAEDC, la lutte contre les incivilités, collaborations avec les acteurs flamands, etc.		Le manque d'incitants locaux à la plantation de haies Le manque d'aménagements des chauves-souris, dans les hangars agricoles, etc. La pollution lumineuse qui impacte la trame noire Le manque de points d'eau pour la faune locale, notamment en période de sécheresse L'export de résidus du fauchage tardif uniquement en quelques sites très ciblés
La densité forte du réseau hydrographique Les aménagements réalisés dans la lutte contre les inondations : 2 ZIT à Marcq, 2 projets de ZIT à Petit-Enghien La convention de collaboration avec la Province pour l'entretien de certains cours d'eau (Odru, Coquiane, Fontaine à Louche, fossé de la station d'épuration, etc.)		L'absence d'épuration collective des eaux usées à Labliau et certaines zones de Petit-Enghien (p.ex. rue Caremberg) Le manque de bassins d'orage Le manque d'entretien des cours d'eau et des fossés
La valeur écologique de la vallée de la Marcq : - Réserve naturelle de Terneppe + 5 zones Natura 2000 - Echanges réguliers entre les différents acteurs du bassin versant (Wallonie + Flandre)		Le comité de gestion de la réserve naturelle en stand-by
La valeur écologique du Bois d'Enghien-Silly, site Natura 2000 (géré par le DNF)		Le manque de mise en valeur du Bois d'Enghien-Silly (animations, stationnement, etc.)
La valeur environnementale du Parc d'Enghien, son plan de gestion des zones forestières et semi-naturelles		Le manque d'aménagements de la glacière en faveur des chauve-souris
		L'important remaniement du Bois de Strihoux en parc résidentiel
L'inventaire des ripisylves réalisé par le Contrat de Rivière Dendre L'inventaire botanique réalisé par les Guides Nature		
		Le manque de végétalisation des espaces publics (arbres, fleurs) et des ronds-points Les coûts d'entretien des espaces végétalisés
		Le manque de sensibilisation de la population au réchauffement climatique et aux pistes de solution

> **La trame écologique, à la croisée entre l'installation de nouveaux outils de sauvegarde et les pressions climatiques et urbaines**

1.10. LES ESPACES PUBLICS

Ressources		Problématiques
Les espaces publics sont bien répartis dans les villages et les quartiers et jouent un rôle structurant Les actions de modernisation et de développement du mobilier urbain spécifique : plan TRI, poubelles artistiques, cendriers dans le centre-ville, bornes maraîchères		En général, la configuration des espaces publics est obsolète : peu sécurisés, peu adaptés aux enjeux du changement climatique (végétalisation), peu équipés de mobilier (e. a. poubelles, cendriers). Il manque d'espaces de convivialité (p.ex. espaces de jeux pour enfants, barbecues, points, d'eau, etc.) Le long des axes routiers principaux, la difficulté pour les riverains d'investir l'espace public (p.ex. pour la fête des voisins) Les entrées de la ville et des villages sont peu marquées, d'autant plus qu'il y a un important continuum urbain entre les 3 entités
À Enghien - Parc : o La plaine de jeux et le bac à sable, les aménagements éphémères (plage, transats, guinguette) o Le potentiel de développement du parc en été Les trois potagers partagés (Maison Jonathas, Petit Parc, CPAS)		À Enghien - Place Delannoy : minéralité totale, exclusivité au stationnement Place du vieux Marché : manque de convivialité
À Marcq L'agoraspace, les terrains de pétanque du quartier des Coquelicots		À Marcq Plaine du Val de Marcq : manque d'aménagements de convivialité
		À Labliau - Place : espace à requalifier, manque de convivialité (plaine de jeux, four à pizza, etc.) La fermeture et le manque de valorisation du cimetière
		À Petit-Enghien Place : espace à requalifier, manque de végétalisation et de convivialité
Les panneaux d'affichage, les valves des comités de quartier		Le manque de valves d'affichage public et de panneaux numériques
La lutte contre les incivilités, les ambassadeurs de la propreté		Les dépôts sauvages aux abords des Points d'Apports volontaires
		Le manque de toilettes publiques
		L'absence d'un skate-park sur le territoire et le manque de terrains de sport en plein air pour les jeunes

> **Une mosaïque d'espaces publics dont la configuration et les aménagements doivent répondre aux attentes des Enghiennois : rencontre, convivialité, végétalisation, mobilité**

1.11. L'ÉCONOMIE

Ressources		Problématiques
L'existence d'outils de valorisation et de dynamisation de la trame économique : l'Agence de Développement local (ADL), l'Association des Commerçants et des Artisans d'Enghien (ACAE), le groupe d'affaires BNI L'équipement des places avec des bornes maraîchères		Le manque de fédération du secteur commercial La disparition des commerces dans les villages et l'évolution des pratiques d'achat (e-commerce, centres commerciaux) Le manque d'actualisation de l'annuaire des commerçants et son accessibilité uniquement numérique La marge de manœuvre restreinte des pouvoirs locaux sur le secteur économique Le contexte économique global compliqué
Les parcs d'activités économiques Business Park Station (ou Zone industrielle) et Qualitis (dont le centre d'entreprise La Lanterne)		Le manque d'attractivité du parc Qualitis
La vitalité du secteur HORECA		L'absence d'offre HORECA de grande capacité Le manque d'offre HORECA dans le Parc d'Enghien et à Nautisport
		Les nuisances sonores issues du Parc d'Activités économiques Les nuisances issues des carrières de Rebecq (poussière, charroi lourd, vibrations, bruit, etc.)
L'offre de produits en circuits courts La présence des producteurs locaux et de points de vente (Ferme de Warelles, Ma Ferme, JMR)		L'absence de producteurs locaux au marché hebdomadaire ou dans un marché dédié Le manque d'équipements mutualisés Le manque de distributeurs automatiques
À Enghien : - Belle offre commerciale - Attractivité du centre-ville - Le marché hebdomadaire - La taxe communale sur les espaces inoccupés et le subside communal à la rénovation des façades commerciales Le potentiel d'innovation du centre-ville (navette, véhicules autonomes)		À Enghien : - Peu de diversité commerciale et manque d'attractivité des vitrines commerciales (vétusté) - Plage d'ouverture des commerces, dont la plupart sont fermés sur le temps de midi - Perte de densité commerciale (requalification de cellules commerciales en logement) Pas de producteurs locaux au marché hebdomadaire ou dans un marché dédié
À Petit-Enghien La reprise de la supérette		

> **Un centre urbain et des aires de développement économique au bénéfice de tous**
> **Le secteur commercial et artisanal enghiennois confronté à l'évolution rapide et forte des habitudes des consommateurs**

1.12. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Aménagement du territoire		
Ressources		Problématiques
Les outils communaux de gestion de l'urbanisation : la CCATM, le SDC (en cours d'élaboration), des SOLs, le GRU/GCU, des SAR, le PRE, etc. L'urbanisation contenue		L'urbanisation galopante et l'importante artificialisation des sols pour le territoire, plus marquées que la moyenne wallonne Le continuum urbain entre le centre-ville et les extensions des villages - Perte d'identité rurale - Manque de lisibilité des agglomérations Le manque d'identification des entrées de ville et des villages L'emprise des infrastructures de transport sur le territoire (rail, ligne à grande vitesse, autoroute, routes nationales)
		La dégradation du paysage au profit de l'urbanisation et de l'agriculture
L'aménagement foncier rural		Les remembrements successifs (TGV, autoroute)
		La pression immobilière forte La faible disponibilité foncière La part importante d'immeubles à appartements Le manque de logement (y compris publics) en lien avec la pression démographique
L'installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux		Le manque de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
L'exception « Labliau » : identité rurale, urbanisation limitée		L'absence d'imposition de matériaux recyclés/recyclables en construction L'absence d'imposition de citernes d'eau de pluie et de matériaux drainants ou perméables aux abords des nouvelles constructions L'absence de prime communale à la rénovation énergétique des bâtiments
Les dispositifs activés dans la lutte contre les inondations : - La Zone d'Immersion temporaire prévue dans les plans de l'aménagement foncier rural - Les Programmes d'Actions sur les Rivières pour une approche intégrée et sectorisée (PARIS) - L'aménagement de Zone d'Immersion temporaires Les acteurs locaux sectoriels : Contrats de Rivière Dendre et Senne		Des problèmes d'inondations et de coulées de boues localisés : - Sur la place de Marcq - À l'arrière de la gare, en lien avec le mauvais dimensionnement du réseau d'égouttage À Marcq, la construction de logements en zones inondables
		L'assèchement de marais Le remaniement du Bois de Strihoux en parc résidentiel, sans réseau d'égouttage adapté La disparition/suppression des fossés de la rue Caremberg
> **La prise en compte déjà bien ancrée des outils d'aménagement du territoire dans les processus de l'Administration mais des pressions diverses et continues : démographie et pression immobilière, paysage, cycle de l'eau, production d'énergie, réchauffement climatique, agriculture, principalement**		

2. Vision du territoire à dix ans

Il s'agit ici d'apporter une vision à moyen-long terme du territoire enghiennois prenant appui sur les résultats des analyses froides (caractéristiques du territoire – Partie 1) et sensibles (consultation citoyenne – Partie 2) qui ont été réalisées en amont et synthétisées dans la section précédente de ce document, sous la forme de tableaux « Ressources-Problématiques ».

La vision prospective d'Enghien portée par le PCDR met en articulation les stratégies et politiques thématiques existantes avec une vision élargie et transversale propre au territoire rural. En l'occurrence, la stratégie du PCDR propose de décliner le concept de Ville-Parc en cours de déploiement dans le centre-ville d'Enghien. Le PCDR définit également les valeurs transversales qui animeront la mise en œuvre des différents projets de Développement rural.

2.1. DE LA VILLE-PARC AUX VILLAGES-NATURE

L'ANCRAGE HISTORIQUE : ENGHIEN VILLE-PARC

Le concept de ville-parc est porté depuis une quinzaine d'années. Il vise à faire percoler le Parc d'Enghien dans la ville, à travers la végétalisation des voiries et des entrées de ville, à travers l'aménagement des espaces publics et à travers l'aménagement d'une transition lisible entre le parc et la ville. Ce concept est également appuyé par la valorisation du pôle de la gare et par l'amplification et la création de nouveaux lieux d'animation dans le centre et le parc (attractivité commerciale, convivialité, évènementiel). Ces différents éléments se concrétisent progressivement, au fur et à mesure des opportunités d'aménagements du centre-ville, dans le cadre de la rénovation urbaine notamment.

LA VISION POUR LE TERRITOIRE RURAL D'ENGHIEN : LES VILLAGES-NATURE

L'**appellation Villages-Nature** vise à mettre sur un piédestal le caractère rural et naturel du territoire, porté par des éléments emblématiques tels que la vallée de la Marcq, les bois d'Enghien-Silly et de Strihoux, les cœurs de village, le patrimoine ainsi que l'ensemble de la campagne enghiennoise.

À l'aune du renouveau que le concept de ville-parc est en passe d'apporter pour le centre-ville d'Enghien, l'amplification de cette dynamique sera recherchée pour l'ensemble du territoire. Comme pour le centre-ville, il s'agit de capitaliser sur les ressources-clés d'Enghien afin de **mettre en lumière ses villages, sa campagne et sa vie rurale, en symbiose avec sa zone urbaine et son centre-ville**.

En effet, si l'identité enghiennoise est aujourd'hui essentiellement centrée sur la présence du parc et du patrimoine bâti historique du centre-ville, l'ensemble du territoire n'est pas en reste de richesses et de marqueurs identitaires qui sont et seront autant de supports de la dynamique locale et qui présentent des potentiels de valorisation significatifs. Ces différents éléments, détaillés ci-après, permettront de positionner Enghien comme **territoire rural, attractif, dynamique, tourné vers l'avenir**.

LES RICHESSES SPÉCIFIQUES

Quatre catégories de ressources locales, spécifiques à Enghien, ont pu être identifiées :

- Le **patrimoine**, vecteur d'identité et d'attractivité, est emmené par le Parc et ses riches composantes bâties, par la Maison Jonathas ou encore l'église Saint-Nicolas. Nonobstant, Enghien est parsemé d'éléments de patrimoine de proximité (patrimoine immobilier culturel, fermes anciennes, moulins, buttes castrales, etc.) qui concourent à ancrer localement les habitants et à créer des éléments d'attrait nouveaux.
- L'**attractivité touristique**, source de reconnaissance et de dynamisme, est centralisée sur le parc et ses nombreux évènements. Avec l'amplification du slow tourisme, c'est une opportunité nouvelle de diffusion de cette attractivité sur tout le territoire enghiennois.
- La **ruralité**, notamment l'agriculture et les paysages, est une composante méconnue du territoire enghiennois qui se révèle à tous ceux qui dépassent le continuum bâti de Marcq, Enghien et Petit-Enghien. C'est aussi l'opportunité de valoriser l'économie rurale locale.
- Les **trames verte, bleue et noire**, supports écologiques et paysagers, sont les proches alliées de la ruralité. Avec les démarches récentes d'aménagement foncier rural, de lutte contre les inondations et de PCDN, c'est un pan du territoire enghiennois qui prend son essor.

LES LEVIERS À SOUTENIR

Enghien est riche de groupes d'acteurs à soutenir pour rendre tangibles et vivants les concepts conjoints « Ville-Parc, Villages-Nature » du territoire et pour affirmer l'ancrage rural d'Enghien :

- Les acteurs du « **vivre ensemble** » et de la **cohésion sociale** que sont la trame associative et les organes de citoyenneté. Les collectifs locaux, les associations, les comités de village et de quartier sont autant d'espaces de rencontre, d'échange, de sens collectif qui contribuent à l'intégration des habitants et à la qualité de vie à Enghien.
- La **dynamique culturelle et folklorique** portée par les acteurs locaux donne de la profondeur, de la temporalité au calendrier des activités enghiennoise. Elle offre un panel de produits culturels (spectacles, animations, festivités, ateliers, etc.) qui s'inscrivent dans le quotidien et dans la vie des habitants, contribuant à créer un ancrage réel au territoire et à la vie enghiennoise.
- La **trame économique locale** se réfère quant à elle à la vie de tous les jours d'une part, à la présence d'emplois locaux d'autre part. Et à ce titre, le tissu économique est lui aussi un levier de la vie locale.

LES MOYENS À ACTIVER

Pour permettre aux ressources locales et aux leviers de s'exprimer pleinement, de prendre de l'ampleur et de contribuer à rencontrer la vision prospective pour Enghien, des moyens spécifiques à activer ont été identifier :

- La **mobilité** car elle permet à tous d'accéder au territoire, aux équipements, aux services, à la trame économique, à l'emploi, aux loisirs, etc.
- L'**aménagement du territoire**, en particulier les espaces publics et les logements, permet d'adapter et de faire évoluer les zones urbanisées et non urbanisées selon les réalités locales et selon les enjeux territoriaux
- Les **équipements collectifs** sont les supports du « vivre ensemble », des dynamiques locales, des clubs, des associatifs. Sans des équipements collectifs adaptés, la cohésion sociale et l'intégration sont rendues compliquées.
- La **communication** est le catalyseur de l'ensemble de l'existant sur le territoire, tout domaine confondu. Elle est incontournable pour rendre visible les initiatives publiques et collectives, les services, les équipements, l'évènementiel, la trame économique, le patrimoine et tant d'autres choses.

L'ensemble de ces ressources, de ces leviers et de ces moyens font l'objet d'une formalisation de leur rôle dans la vision « Ville-Parc, Villages-Nature » à travers les objectifs de développement détaillés dans la section suivante.

2.2. DES VALEURS TRANSVERSALES : BIEN-ÊTRE, RESSOURCES ET ÉQUILIBRE

Au-delà des thématiques qui sont valorisées sous la vision « Ville-Parc, Villages-Nature », des valeurs transversales guident également ce Programme communal de Développement rural. Ces valeurs s'inscrivent dans la continuité des Objectifs de Développement durable et de la Stratégie wallonne de Développement durable (voir également la section 4 Développement durable en fin de document).

En premier lieu, l'élaboration de la stratégie et la mise en œuvre du PCDR sont guidés par la recherche du **bien-être des habitants**, de leur intégration sociale et la réponse à leur besoins fondamentaux.

En second lieu, la rédaction des fiches-projet mettra en évidence la volonté de faire appel aux meilleures solutions sur le plan de la programmation et des techniques afin de **limiter l'impact environnemental** du PCDR.

Enfin, le portefeuille de projets qui composent ce PCDR a été constitué en veillant à positionner la commune dans une approche équilibrée, en ciblant des projets pertinents, en retenant les **investissements les plus efficients et raisonnables**. Dans ce souci de rationalité, les fiches-projets sont complétées d'un portefeuille de fiches-mémo dédiées aux projets et initiatives qui sont déjà portés dans d'autres démarches locales mais qui présentent une cohérence avec le PCDR, sans devoir faire l'objet d'une fiche-projet proprement dite. Ces fiches-mémo visent à créer le lien entre le PCDR et les autres stratégies communales.

L'ensemble de ces valeurs sont notamment inspirées de la théorie du Donut qui positionnent idéalement le bien-être humain entre douze fondements sociaux et neuf plafonds écologiques. Elles s'inspirent également de la dimension collective inhérente au processus de transition écologique.

3. Stratégie du PCDR

À la lueur du diagnostic partagé et des enjeux identifiés par et pour les habitants d'Enghien, ce chapitre aborde la dimension opérationnelle du Programme communal de Développement rural.

Ci-après, sept objectifs de développement sont présentés, justifiés et accompagnés d'indicateurs et des projets qui sont développés dans la partie 5.

Ces sept objectifs sont liés par la volonté d'étendre le concept de ville-parc à l'ensemble du territoire, sous l'emblème « villages-nature ».

3.1. LA COHÉSION SOCIALE, PILIER DU VIVRE ENSEMBLE

3.1.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Pour ce premier objectif qui vise à développer le concept de Villages-Nature, il s'agit de mettre en exergue et d'amplifier le levier du vivre ensemble et de l'intégration des habitants dans les communautés villageoises. Il s'agit de créer du lien d'une part en favorisant l'ancrage local des habitants, en particulier les nouveaux habitants, d'autre part en veillant à l'inclusion de toutes les catégories socio-démographiques (dimension intergénérationnelle, dimension mixité sociale). Cet objectif vise donc à soutenir la convivialité et la solidarité caractéristiques du milieu rural.

Au-delà de la volonté d'intégrer les habitants, l'objectif vise également à mettre en valeur et à pérenniser l'animation des villages existante ainsi qu'à soutenir le développement de nouvelles initiatives. Il s'agit pour cela de répondre aux besoins des collectifs locaux et des associations. Durant le processus participatif qui a accompagné l'élaboration du PCDR, les besoins exprimés portent sur l'aménagement de petites infrastructures de proximité et d'infrastructures adaptées (voir l'objectif 4. Equipements communautaires), sur la collaboration et les échanges entre associations, sur l'accès à du matériel pour les évènements.

Les actions qui seront initiées dans le cadre du PCDR contribueront en outre à soutenir les acquis de la participation citoyenne et à l'amplifier. Cela passe notamment par l'élargissement du panel d'outils actifs sur le territoire, avec la précaution de créer une réelle plus-value et de ne pas déforcer ce qui existe et fonctionne déjà (notamment les Comités de quartier). Il y a en effet lieu de garder en tête que les outils de participation citoyenne mobilisent souvent certains citoyens très investis dans leur commune : la démultiplication des réunions et des engagements peut avoir un effet contreproductif.

Par ailleurs, le travail sur la cohésion sociale dans les villages porte également sur la possibilité d'avoir accès à un logement de qualité. Dans le cas d'Enghien, le diagnostic territorial a montré la pression résidentielle provoquée par la proximité de la Région bruxelloise et de la Flandre ; il en découle une difficulté d'accès (financier) au logement pour les nés-natifs et pour les personnes à revenus limités. Aussi, afin de contribuer au maintien d'une certaine mixité sociale, le

PCDR vise à proposer des logements à loyer modéré, destinés principalement aux jeunes (sous la forme de logements Tremplin) et aux aînés (sous la forme de logements intergénérationnels). Cette action s'inscrit également en cohérence avec les politiques régionales de renforcement des centralités villageoises car il s'agit de créer des logements à proximité des services, des équipements et des facilités de transport. Afin de rencontrer également les Objectifs de Développement durable, la rénovation sera privilégiée et la possibilité de développer de nouvelles formes d'habitat peu consommatrices d'espace, de ressources et d'énergie sera envisagée en fonction des opportunités.

Pour compléter l'objectif de cohésion sociale, la communication est un moyen incontournable de soutien aux associations locales, aux services, à l'offre d'activités et d'évènements. Dans ce cadre, il s'agit de pérenniser les acquis de la communication communale, grâce à la mise à jour régulière des contenus, à l'amélioration constante de la visibilité des canaux de communication, à l'attention portée à la cohabitation entre les supports numériques et les supports physiques. L'ensemble de ces mesures facilitera la participation voire l'implication des habitants dans l'offre d'activités proposées à Enghien

PROJETS
> Aménager des logements Tremplin
> Aménager des logements intergénérationnels
> Aménager une Maison de quartier à Marcq
> Aménager une Maison de quartier à Enghien
> Aménager de petits équipements récréatifs de plein air
> Aménager la place de Labliau
> Aménager la place de Petit-Enghien
> Aménagement les abords du cimetière de Petit-Enghien
> Marquer les entrées de village
> Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien
> Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socio-culturels

FICHES-MÉMO
> Soutien aux associations locales
> Actions de communication
> Sensibilisation au Développement durable

3.1.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La pression liée à la croissance démographique et l'enjeu d'attractivité de la commune
- La richesse associative et l'animation des villages/quartiers, contrecarrées par légère baisse de l'implication bénévole et par la difficulté à intégrer les nouveaux habitants dans la vie locale
- La dynamique participative apportée par les Comités de villages et de quartiers, leur bonne interaction avec les Autorités et l'Administration. A contrario, le manque d'instances consultatives sur certaines thématiques, avec le risque de lassitude que peut amener une sur-sollicitation des citoyens
- Le panel d'outils de communication existants mais la difficulté de rendre visible l'offre associative locale dans un paysage communicationnel dense (notamment au niveau numérique)
- Un réseau d'équipements d'accueil existants dont certains vétustes ou inadaptés, un inventaire de l'immobilier à potentiel d'accueil, le manque de visibilité de l'offre existante
- La forte dépendance à la voiture dans les noyaux villageois

- Le soutien déjà marqué des Autorités communales à la cohésion sociale et au vivre ensemble : accueil des nouveaux habitants, soutien opérationnel à la fête des Voisins, budget participatif, prêt de matériel, valorisation (News, « Loisirs & Vous »)

3.1.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux d'occupation des équipements créés (maisons de quartier, maison rurale de Petit-Enghien, infrastructure socio-culturelle, petits équipements de plein air)
- Nombre d'activités et de manifestations organisées dans les équipements créés
- Nombre de locations hebdomadaires dans les différents équipements créés

3.1.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Amélioration de l'attractivité résidentielle du territoire (mixité sociale, jeunes)
- Retombées positives sur la dynamique des villages (école, vie associative, commerces, activités, etc.)
- Augmentation de l'animation des villages et des quartiers
- Amélioration de la participation des habitants
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et à la lutte contre l'isolement
- Amélioration de la convivialité et du partage de l'espace
- Développement de la dimension intergénérationnelle et de l'intégration sociale

3.1.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	✓
PCS	✓	ADL	
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	
PCDN		Centre culturel	✓
PCM & Stratégie cyclable		Autre : …	

3.2. LE PATRIMOINE, ANCRÉ SUR SES DEUX PIEDS, TOURNÉ VERS L'AVENIR

3.2.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Comme souligné à de multiples reprises, le patrimoine est une ressource importante pour le territoire enghiennois. L'analyse des caractéristiques territoriales (Partie 1) a montré qu'il s'inscrit dans l'Histoire avec un grand H. Néanmoins, la partie la plus visible est concentrée dans le centre-ville. Pour rencontrer l'esprit « Villages-Nature », cet objectif vise à développer le patrimoine rural et lui offrir un grand R.

Aussi, il s'agit de renforcer la visibilité du patrimoine rural d'Enghien dans le but de valoriser les ressources et la qualité des villages au même titre que la ville d'une part, de développer l'attractivité récréative, culturelle et touristique diffuse du territoire d'autre part. L'objectif s'appuie sur la trame de patrimoine inscrit à l'Inventaire du Patrimoine immobilier culturel (IPIC), sur le petit patrimoine rural et sur toutes les ressources qui contribueront à mettre en valeur l'histoire rurale, artisanale, artistique, architecturale du territoire enghiennois. Au-delà de simples actions de restauration, les réflexions qui encadreront la sauvegarde du patrimoine rural enghiennois porteront également sur leur (ré-)insertion dans la vie contemporaine. Certaines pistes d'investigation ont été amenées par la Commission locale : par exemple, l'exploitation des églises en tant qu'espaces collectifs (comme lieu de réunion, salle d'étude pour étudiants, accès à des sanitaires publics, etc.).

Durant la phase consultative du PCDR, le patrimoine rural ancien a fait l'objet d'un point d'attention particulier à deux égards. D'abord, le devenir des collections privées de la ferme-musée de Marcq a été largement évoqué afin d'éviter la disparition du patrimoine rural et culturel patiemment collecté par un passionné. Ensuite, le caractère vernaculaire du bâti de Labliau est encore préservé de la pression immobilière alentour grâce à son isolement relatif. Il s'agit donc, à travers ce PCDR, de mobiliser les moyens adéquats pour pérenniser et rendre visible la culture rurale enghiennoise et la préserver avec les outils adaptés. Les moyens mobilisables en matière de sauvegarde patrimoniale ou culturelle et en matière d'aménagement du territoire seront activés à cette fin.

En cohérence, ces axes de travail contribueront à pérenniser et ancrer le patrimoine rural enghiennois dans la vie locale, grâce à une meilleure mise en valeur. Afin de rentrer concrètement dans la dynamique des villages et des villageois, il s'agira en parallèle de soutenir leur appropriation par exemple grâce au secteur culturel (animations, ateliers, spectacles, évènements, folklore, etc.).

PISTES de PROJETS
> Aménager la place de Labliau
> Marquer les entrées de village

LOT 0
> Pérennisation des collections de la ferme-musée de Marcq

FICHES-MÉMO
> Aménagements du centre-ville – Enghien Ville-Parc
> Patrimoine

3.2.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La richesse de la commune en matière de patrimoine emblématique et identitaire, avec le Parc d'Enghien comme « porte drapeau », mais qui pour certains ont besoin d'entretien, de rénovation. Le rôle important du patrimoine remarquable dans l'attractivité touristique d'Enghien mais l'insuffisance de la signalétique, du balisage et leur entretien
- Une trame patrimoniale de proximité et rurale moins visible et moins connue, couplée à la difficulté pour de plus petites structures (a fortiori privée) à sauvegarder leur matériel
- Une trame dense de patrimoine IPIC et de petit patrimoine populaire, dont certains éléments ont déjà fait l'objet de mesures de sauvegarde et/ou de valorisation, mais un manque d'exploitation de cette ressource sur le plan touristique et récréatif
- La mobilisation de nombreux acteurs autour de la valorisation du patrimoine mais des lacunes en matière de communication vers le grand public, de sensibilisation des propriétaires, de valorisation touristique
- Le rôle du patrimoine en tant que support d'une partie du volet culturel et folklorique de la commune

3.2.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre d'activités de valorisation patrimoniales organisées
- Nombre de participants aux activités de valorisation du patrimoine

3.2.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Mise en valeur du territoire, en particulier de ses éléments de ruralité
- Amélioration de l'appropriation de la trame patrimoniale enghiennoise
- Soutien aux dynamiques existantes des cœurs de village
- Amélioration de l'esthétique et de l'image du territoire enghiennois
- Amélioration de l'ancrage identitaire de la population
- Amélioration de l'attractivité touristique et résidentielle du territoire

3.2.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS		ADL	
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	✓
PCDN		Centre culturel	✓
PCM & Stratégie cyclable		Autre : …	

3.3. LES ESPACES URBANISÉS, REPENSÉS POUR DE NOUVEAUX USAGES

3.3.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Au cœur de la trame bâtie, l'espace public est le terrain de multiples fonctions. Durant le 20ème siècle, il a progressivement acquis un rôle de transport, empiétant parfois fort sur son rôle d'espace collectif. Depuis quelques temps, des efforts sont fournis à Enghien pour rendre son caractère vivant et partagé aux cœurs de village, aux voiries et à l'ensemble des espaces publics : mobilier urbain, aires de jeux, végétalisation, place accordée aux modes de déplacement alternatifs à la voiture gagnent peu à peu le territoire.

Afin de faire percoler la vision « Villages-Nature » portée par ce PCDR, cet axe de travail dédié aux espaces publics visent à rendre ceux-ci toujours plus partagés, inclusifs, ancrés et investis. Il s'agit de faire de ces espaces le reflet des forces de la ruralité enghiennoise (patrimoine, culture, citoyenneté, nature, etc.) tout en y instillant de la cohérence territoriale.

Concrètement, l'objectif de ce PCDR porte trois valeurs fondamentales autour des espaces urbanisés :

- **Faire des espaces publics, des espaces à vivre**

Dans les différentes démarches portées dans ce PCDR et dans d'autres outils communaux, il s'agit de promouvoir et d'amplifier la convivialité et l'animation des cœurs de village, de favoriser les échanges intergénérationnels à travers des équipements spécifiques incitants : mobilier adapté, jeux, bancs, etc. en fonction de la configuration des lieux et de leur contexte et en privilégiant la mixité et la flexibilité. La question de l'accessibilité à tous sera également au cœur des préoccupations, à travers les normes PMR et la multimodalité des espaces (sécurité des piétons et des vélos, bornes de chargement, stationnement modulable). Outre ses rôles dans la lutte contre les inondations et la lutte contre le réchauffement climatique, la végétalisation des espaces publics contribuera à mettre en valeur le patrimoine, à donner un cachet et de la convivialité aux lieux.

- **Structurer le réseau d'espaces publics**

Afin de clarifier les différents espaces collectifs, leurs rôles et fonctions à l'échelle communale et villageoise, un travail de mise en réseau et de hiérarchisation est proposé.

Dans le cas d'Enghien, il s'agit de créer une identité à la fois spécifique au centre-ville et aux villages, à la fois cohérente à l'échelle communale. La mise en cohérence pourra provenir des réflexions qui ont été lancées en 2025 pour reconstruire une nouvelle cohérence folklorique sur le territoire.

En complément des interventions programmées dans le centre-ville dans le cadre de la rénovation urbain, les réflexions concernant les villages porteront sur le développement d'une meilleure lisibilité en tant que cœur de village. Les interventions qui seront opérées devront permettre notamment de mieux marquer les limites villageoises au sein du continuum urbain d'une part, de créer des espaces à l'identité rurale affirmée d'autre part (mobilier, mobilité, végétation, etc.). Il s'agira également de faire percoler l'attractivité touristique dans les cœurs de village, en valorisant par exemple le tourisme doux (en synergie avec le déploiement en cours d'un réseau points-nœuds terrestre sur tout le territoire).

- **Participer aux enjeux climatiques**

En tant que composantes de l'espace urbanisé, les espaces publics participent à l'artificialisation des sols et à leur imperméabilité. Aussi, la démarche de requalification des espaces publics comportera comme objectif, grâce à leur végétalisation, de contribuer à la désartificialisation et à la désimperméabilisation des sols et de participer à la lutte contre les inondations et contre les îlots de chaleur.

Parallèlement, la conception des aménagements sera telle qu'elle contribuera à limiter la consommation de ressources :

- Dans leur mise en œuvre, par exemple choix des matériaux, végétalisation, etc.
- Dans leur fonctionnement, par exemple adaptation des aménagements à l'extinction de l'éclairage public (marquage réfléchissant ou luminescent, catadioptres, etc.), cohabitation tech and low tech, nouvelles mobilités (stationnement vélo/trottinette, autopartage, bornes de chargement, etc.)

PISTES de PROJETS
> Aménager une Maison de quartier à Marcq
> Aménager une Maison de quartier à Petit-Enghien
> Aménager de petits équipements récréatifs de plein air
> Aménager la place de Labliau
> Aménager la place de Petit-Enghien
> Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien (placette de la rue Vanlaethem)
> Marquer les entrées de village
> Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq

FICHE MÉMO
> Développement urbain – Enghien Ville-Parc
> Lutte contre les inondations
> Transports collectifs
> Mobilité dans le centre-ville
> Tourisme

3.3.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La configuration encore obsolète de certains espaces publics en matière de convivialité (mobilier), de sécurité, d'imperméabilité des sols, de mobilier adapté

- Le manque de végétalisation de l'espace public, en incohérence avec le caractère vert du territoire et son image collective, couplés aux problèmes localisés d'inondation liés à l'imperméabilisation des sols
- La richesse de l'univers associatif enghiennois et le potentiel des espaces publics pour accueillir des activités associatives et évènementielles
- Le succès populaire d'activités telles que la fête des Voisins, qui investit traditionnellement l'espace public, et le budget participatif
- La place donnée à la voiture sur les places de Petit-Enghien et de Marcq, la vitesse des véhicules dans les agglomérations, l'insécurité aux abords de l'école de Marcq. Le manque d'espace dédiés aux modes actifs dans les cœurs de village (linéaires, mobilier adapté)
- Le potentiel d'attractivité récréative et touristique des zones rurales, l'attente de leur valorisation pour les jeunes (éducateur de rue, infrastructures telles que terrains de sport de rue)

3.3.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de satisfaction des utilisateurs des nouveaux espaces aménagés
- Nombre d'activités et de manifestations organisées sur les nouveaux espaces aménagés

3.3.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Animation des cœurs de villages grâce aux activités organisées par les collectifs locaux
- Amélioration de la convivialité et du partage de l'espace
- Amélioration de l'image de la commune pour les visiteurs extérieurs
- Amélioration de l'identité des villages et des quartiers
- Développement de la dimension intergénérationnelle et de l'intégration sociale
- Amélioration de l'implication des habitants dans les activités et évènements organisés
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, en particulier les riverains
- Adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement climatique et contribution à son atténuation

3.3.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS	✓	ADL	✓
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	✓
PCDN		Centre culturel	✓
PCM & Stratégie cyclable	✓	Autre : Rénovation urbaine	✓

3.4. LES ESPACES COMMUNAUTAIRES, RÉINVENTÉS POUR LA COLLECTIVITÉ

3.4.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Comme évoqué dans la vision du territoire à 10 ans, l'une des ressources d'Enghien est sa vie rurale. Elle prend corps à travers la dynamique associative et les organes de citoyenneté qui créent l'esprit collectif, l'âme, la communauté des villages et du territoire.

Pour soutenir l'âme des villages et de la collectivité enghiennoise, le PCDR souhaite mobiliser les moyens spécifiques que sont l'adaptation des espaces communautaires aux besoins locaux et les outils de communication.

L'objectif porte ici sur la création d'un réseau d'espaces multifonctionnels complémentaires et ancrés dans la vie villageoise qui seront dédiés aux collectifs citoyens (associations, comités de village, activités collectives, évènements, jeunes, etc.) ainsi qu'au maintien de services ou d'économie de proximité. Le cas échéant, ces aménagements pourront prendre la forme de tiers-lieux. Les équipements réalisés seront des lieux d'intégration et d'inclusion, adapté aux différents profils de la population qui sera amenées à les fréquenter.

Durant la phase participative comme dans les réflexions menées avec la CLDR, des besoins ont été exprimés pour chacun des villages ou pour des profils d'activités spécifiques, notamment socio-culturelles. Le travail d'investigation mené en conséquence a permis de croiser ces besoins avec l'offre immobilière, spécifiquement à Petit-Enghien et à Marcq.

Un soin particulier sera apporté à la performance énergétique des aménagements et, le cas échéant, à la production d'énergie afin d'intégrer ces équipements publics dans la lutte contre le réchauffement climatique.

PISTES de PROJETS

> Aménager une Maison de quartier à Marcq
> Aménager une Maison de quartier à Enghien
> Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien
> Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socio-culturels

FICHE-MÉMO

> Soutien aux associations locales
> Création d'une Maison de Jeunes

3.4.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La richesse associative et l'animation des villages/quartiers, contrecarrées par légère baisse de l'implication bénévole et par la difficulté à intégrer les nouveaux habitants dans la vie locale
- La dynamique participative apportée par les Comités de villages et de quartiers, leur bonne interaction avec les Autorités et l'Administration. A contrario, le manque d'instances consultatives sur certaines thématiques, avec le risque de lassitude que peut amener une sur-sollicitation des citoyens
- Un réseau d'équipements d'accueil existants dont certains vétustes ou inadaptés, un inventaire de l'immobilier à potentiel d'accueil, le manque de visibilité de l'offre existante
- Le potentiel de valorisation des églises dans la vie des villages et des quartiers
- La centralité d'activités spécifiques à certains publics, notamment les jeunes, en lien avec la dépendance à la voiture de ces mêmes publics

3.4.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux d'occupation des équipements créés (maisons de quartier, maison rurale de Petit-Enghien, infrastructure socio-culturelle, petits équipements de plein air)
- Nombre d'activités et de manifestations organisées dans les équipements créés

- Nombre de locations hebdomadaires dans les différents équipements créés

3.4.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Animation du cœur de village grâce aux activités que pourront proposer les associations, les collectifs et comités de quartier
- Amélioration de la participation des habitants aux activités proposées dans le village
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et la lutte contre l'isolement

3.4.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS	✓	ADL	
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	✓
PCDN		Centre culturel	✓
PCM & Stratégie cyclable		Autre : ...	

3.5. LA CAMPAGNE, MISSION RÉSILIENCE

3.5.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

La campagne enghiennoise est certainement parmi l'une des richesses locales les plus sous-estimées. Forte d'une trame agricole dynamique, d'une trame naturelle en plein essor et de paysages attractifs, elle est principalement cantonnée au sud de chaque aile du territoire et reste peu valorisée et fréquentée.

Or, dans l'esprit « Village-nature » qui anime ce PCDR, elle tient un rôle essentiel. En effet, mettre la campagne enghiennoise sous les feux de la rampe, c'est élargir les horizons du secteur agricole, des habitants et des visiteurs. C'est aussi élargir la perception de l'élément vert dans le développement du territoire : passer du Parc d'Enghien comme atout majeur à l'ensemble du territoire comme source de développement.

La déclinaison du concept Villages-Nature à l'échelle de l'espace rural d'Enghien repose essentiellement sur la valorisation et l'accompagnement de l'agriculture de conservation, c'est-à-dire des méthodes culturales favorables à la santé des sols, à l'augmentation de la biodiversité et à la réduction de l'impact environnemental. Cette approche permet en outre des avancées significatives dans la lutte contre les inondations (par exemple en améliorant la capacité d'infiltration et de rétention d'eau des sols), dans le développement du maillage écologique et dans l'absorption naturelle du carbone. Cette démarche s'inscrit particulière dans l'engagement aux Objectifs de Développement durable fixés par la Wallonie (voir section 4).

Pour concrétiser cet objectif, il s'agit de développer des partenariats avec les agriculteurs et de soutenir l'émulation à partir des initiatives sur le territoire. Il s'agit également de mettre en place des actions complémentaires sur les espaces publics, par exemple les bords de voiries, les massifs sous gestion publique (ou assimilée), etc.

PISTES de PROJETS
> Aménager un atelier rural

FICHES MÉMO
> Sensibilisation au Développement durable
> Trame verte

> Lutte contre les inondations
> Commerces et circuits courts

3.5.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La présence de nombreuses exploitations agricoles, à dimension humaine, dont certaines sont fortement orientées sur la diversification.
- Les nouvelles pratiques culturales mises en place par certaines exploitations et les initiatives d'amélioration et de transition mises en place, en réponse à certaines problématiques liées à la structure des sols (taux d'humus, coulées boueuses). La difficulté à changer les pratiques culturales.
- Les initiatives de sensibilisation et d'amélioration du paysage rural : aménagement foncier rural, opération Arbrenkit

3.5.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Installation de nouvelles activités sur le territoire
- Diversification de l'offre artisanale et/ou commerciale pour les habitants
- Maintien d'emplois locaux

3.5.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Sera complété sur base des effets multiplicateurs des fiches-projet

3.5.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS		ADL	✓
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	
PCDN	✓	Centre culturel	
PCM & Stratégie cyclable		Autre : …	

3.6. LA TRAME ÉCONOMIQUE, POUR UN TERRITOIRE VIVANT

3.6.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Touchant au quotidien des habitants, la présence d'artisans, de commerces, de services à la personne, d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, la trame économique est un pilier de la dynamique de toute commune, rurale comprise. À Enghien, cette dernière est bien diversifiée et active notamment grâce à la configuration du territoire entre zone rurale et centre urbain. Milieu agricole, commerces de proximité et de grande distribution, circuits courts, tourisme, évènementiel, artisans spécialisés, entreprises, etc. animent le territoire et offrent aux habitants un large de panel de produits et de services à proximité immédiate.

Afin de concrétiser la vision territoriale « Villages-nature », l'objectif est ici de pérenniser et soutenir le tissu économique enghiennois en ce qu'il contribue – au même titre que la dynamique associative – à la vitalité et à l'animation du territoire. L'objectif cible trois axes de travail complémentaires :

- **Le soutien et l'accompagnement des circuits courts**

Ce premier axe de travail vise d'une part à encourager l'ancrage local d'initiatives de production, de transformation et de vente. Il s'agit de soutenir la démarche économique pourvoyeuse d'emplois et d'activités dans l'espace rural (villages et campagne). Il s'agit également de maintenir l'accès pour les habitants à des produits de qualité (alimentaires ou autres) et financièrement abordables. Enfin, la présence l'accès à des produits locaux contribue à la qualité de vie des habitants que ce soit par la qualité de leur alimentation comme par la démarche sociale liée à leur achat.

Soutenir les circuits courts s'inscrit dans la démarche de résilience prônée par les Objectifs de Développement durable (voir section 4) en proposant des produits à l'impact environnemental moindre que les produits de grande distribution. Outre la qualité sanitaire des produits finis, les processus de production présentent également un meilleur bilan environnemental en termes de consommation de terres agricoles, de lutte contre l'érosion et la pollution des sols, de bilan carbone, etc.

- **La diffusion de l'attractivité touristique hors les murs**

L'analyse des caractéristiques de la commune et la consultation citoyenne ont pointé avec une large unanimité l'attractivité récréative et touristique du Parc d'Enghien, grâce à son patrimoine et à l'évènementiel qui y est organisé. Comme présenté dans la vision du territoire à 10 ans, l'objectif est ici d'encourager la diffusion de cet attrait à l'échelle du territoire, afin de contribuer à augmenter les retombées locales possibles.

En outre, en cohérence avec le duo Ville-Parc / Villages-Nature, il s'agit de diffuser, d'essaimer sur le territoire la culture du *slow-tourism* qui a pris de l'essor ces dernières années à Enghien. Le Parc sort des murs dans la ville, le parc sort des murs dans la campagne.

Concrètement, le travail portera sur la mise en valeur et la promotion du patrimoine rural, du paysage campagnard, de la trame verte enghiennoise. Cela procèdera principalement de l'amplification du maillage de tourisme doux (randonnée, vélo) et sur le soutien à l'hébergement touristique « au vert ».

PISTES de PROJETS
> Aménager un atelier rural
> Aménager le tronçon sud de la ligne 123

FICHES MÉMO
> Actions de communication
> Tourisme
> Commerces et circuits courts

3.6.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- De manière générale, une trame économique bien présente soutenue par la trame commerciale du centre-ville et les parcs d'activités implantés sur le territoire, par un panel d'outils de valorisation et de dynamisation. A contrario, des difficultés de fédération des commerces, le manque d'une visibilité cohérente et accessible aux citoyens et un secteur commercial presque disparu des cœurs de village. Le centre-ville qui montre des signes de difficultés liées à la conjoncture socioéconomique mais qui va être soutenu par la concrétisation de la rénovation urbaine
- En matière d'agriculture, la présence de nombreuses exploitations agricoles, à dimension humaine, dont certaines sont

fortement orientées sur la diversification et sur les circuits courts. Un secteur fragilisé par des pressions macroéconomiques, climatiques, environnementales et sociétales
- En matière de tourisme, un panel de produits touristiques attractifs basés sur le patrimoine et le plein air, portés par un ensemble d'opérateurs complémentaires et présentant un potentiel de développement à exploiter (visibilité, offre HORECA et hébergements, mise en valeur, services aux visiteurs)

3.6.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de location de l'atelier rural

3.6.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Installation de nouvelles activités sur le territoire
- Diversification de l'offre artisanale et/ou commerciale pour les habitants
- Maintien d'emplois locaux

3.6.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS		ADL	✓
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	✓
PCDN		Centre culturel	
PCM & Stratégie cyclable	✓	Autre : …	

3.7. LA MOBILITÉ, EN MIEUX DEMAIN

3.7.1. DESCRIPTION DE L'OBJECTIF

Initié par l'adoption de son Plan communal de Mobilité en 2011, Enghien est engagé de longue date dans la gestion et l'amélioration de la mobilité. Progressivement, la stratégie a été concrétisée, structurant le flux automobile et valorisant les modes alternatifs et les transports publics.

La mobilité est un moyen clef d'amélioration de l'accessibilité du territoire et est donc un axe de travail incontournable pour faciliter l'accès à tous les autres projets proposés par le PCDR, comme tout autre stratégie de développement du territoire enghiennois. La mobilité pensée sous l'angle multimodal est aussi un moyen clef d'intégration et de mixité sociales. Toutes les composantes de la vie locale bénéficient d'un système de mobilité fonctionnel.

Sachant que de nombreuses démarches et projets ont déjà été entrepris à l'échelle communale, il y a lieu d'intégrer ici la question de la mobilité à travers les projets d'espaces publics, les projets de tourisme doux, les projets de localisation de services et d'activités dans une approche globale et transversale. C'est déjà cette approche qui est préconisée dans l'objectif 3.3 « Faire des espaces publics, des espaces à vivre ». La volonté de prôner l'intégration sociale incite à poursuivre et amplifier le développement des réseaux modes doux, sur base des stratégies déjà adoptées par la Ville, ainsi que d'être attentif au niveau de service des transports collectifs, plus spécifiquement les bus.

Enfin, l'évolution des pratiques de mobilité est elle aussi une réflexion de développement durable (voir section 4) en ce sens qu'elle contribue à diminuer les émissions de CO_2 liées au transport routier et à améliorer la qualité de l'air.

PISTES de PROJETS
> Aménager la place de Petit-Enghien
> Marquer les entrées de village
> Aménager le tronçon sud de l'ancienne ligne 123
> Aménager des itinéraires pédestres stratégiques
> Aménager des itinéraires cyclables stratégiques
> Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école communale de Marcq

FICHES MÉMO
> Transports collectifs
> Mobilité dans le centre-ville
> Liaison cyclable gare– Qualitis

3.7.2. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Cet objectif s'appuie sur les constats liés à :

- La dépendance à la voiture des groupes sociodémographiques spécifiques (jeunes, isolés, moins nantis, personnes âgées), en particulier dans les villages et dans les hameaux (Labliau, Coquiane). Le potentiel de la micromobilité mais sa nécessaire prise en compte dans l'espace public
- La place encore prédominante de la voiture dans l'espace public, créant de l'insécurité pour les autres catégories d'usagers de l'espace public
- L'engagement ancien de la Ville d'Enghien dans des outils stratégiques en matière de mobilité et la mise en place de nombreuses actions de soutien à la mobilité active
- La création de réseaux dédiés : un réseau cyclable structurant et le potentiel d'autres axes complémentaires (e. a. l'ancienne ligne 123), un réseau de sentiers et le futur réseau points-nœuds pédestre. Les problèmes récurrents de partage de l'espace public, de sécurité et de cohabitation des différents modes, de continuité des aménagements dédiés (trottoirs, pistes ou voies cyclables, etc.) et leur entretien
- Les limites de la desserte en bus sur un territoire à la frontière régionale (et donc à l'articulation des deux réseaux TEC et De Lijn)

3.7.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Evolution de la répartition modale des déplacements
- Fréquentation des itinéraires aménagés

3.7.4. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Valorisation et augmentation de l'offre de mobilité active sur le territoire
- Diminution de l'impact financier de la mobilité dans le budget des ménages
- Diminution de l'isolement et de la dépendance à la voiture des groupes sociaux captifs : jeunes, personnes en situation de précarité, isolés, etc.
- Amélioration des connexions intra- et supra-communales
- Enrichissement de l'offre récréative et touristique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la santé humaine : qualité de l'air, pratique sportive
- Amélioration du cadre de vue et de la convivialité des espaces publics

3.7.5. LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNALES

PST 2024-2030	✓	Politique du logement	
PCS	✓	ADL	
SDC (en cours d'élaboration)	✓	Office du Tourisme	✓
PCDN		Centre culturel	✓
PCM & Stratégie cyclable	✓	Autre : …	

4. Tableau de bords des indicateurs

4.1.1. LA COHÉSION SOCIALE, PILIER DU VIVRE ENSEMBLE

- Taux d'occupation des équipements créés (maisons de quartier, maison rurale de Petit-Enghien, infrastructure socio-culturelle, petits équipements de plein air)
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : taux d'occupation de 75%
- Nombre d'activités et de manifestations organisées dans les équipements créés
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : 1 activité publique / mois par équipement
- Nombre de locations hebdomadaires dans les différents équipements créés
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : 1 location / semaine par équipement

4.1.2. LE PATRIMOINE, ANCRÉ SUR SES DEUX PIEDS, TOURNÉ VERS L'AVENIR

- Nombre d'activités de valorisation patrimoniales organisées
 - Sources des données : collectifs organisateurs
 - Valeur cible : 4 / an
- Nombre de participants aux activités de valorisation du patrimoine
 - Sources des données : collectifs organisateurs

4.1.3. LES ESPACES URBANISÉS, REPENSÉS POUR DE NOUVEAUX USAGES

- Taux de satisfaction des utilisateurs des nouveaux espaces aménagés
 - Sources des données : Ville, comités de village
 - Valeurs cibles : 90% d'utilisateurs ou de riverains satisfaits
- Nombre d'activités et de manifestations organisées sur les nouveaux espaces aménagés
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : 1 activité publique / mois par équipement

4.1.4. LES ESPACES COMMUNAUTAIRES, RÉINVENTÉS POUR LA COLLECTIVITÉ

- Taux d'occupation des équipements créés (maisons de quartier, maison rurale de Petit-Enghien, infrastructure socio-culturelle, petits équipements de plein air)
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : taux d'occupation de 75%
- Nombre d'activités et de manifestations organisées dans les équipements créés

- Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
- Valeur cible : 1 activité publique / mois par équipement

- Nombre de locations hebdomadaires dans les différents équipements créés
 - Sources des données : Rapport d'activités du gestionnaire
 - Valeur cible : 1 activité publique / mois par équipement

4.1.5. LA CAMPAGNE, MISSION RÉSILIENCE

- Installation de nouvelles activités sur le territoire
 - Sources des données : ADL
 - Valeur cible : 3 nouvelles activités
- Diversification de l'offre artisanale et/ou commerciale pour les habitants
- Maintien d'emplois locaux

4.1.6. LA TRAME ÉCONOMIQUE, POUR UN TERRITOIRE VIVANT

- Taux de location de l'atelier rural
 - Sources des données : Administration communale
 - Valeur cible : 100%

4.1.7. LA MOBILITÉ, EN MIEUX DEMAIN

- Évolution de la répartition modale des déplacements
 - Sources des données : Administration communale, IWEPS
 - Valeur cible : Augmentation des modes actifs de 2% à terme
- Fréquentation des itinéraires aménagés
 - Sources des données : Administration communale (comptages)

5. Développement durable

Le décret relatif au Développement rural attend que chaque Programme communal de Développement rural s'inscrive dans la démarche wallonne et mondiale de développement durable.

Au-delà du fait que la démarche participative et prospective inhérente au processus d'élaboration du PCDR lui confère presqu'inévitablement une vision durable, la stratégie du PCDR d'Enghien est ici analysée en regard des 17 Objectifs de Développement durable adoptés par les Etats membres des Nations Unies et transcrits dans la Stratégie wallonne de Développement durable.

En outre, chaque projet intègre une évaluation de ses impacts potentiels sur la résilience du territoire et de la société. Les fiches-projet (partie 5) examinent les éléments prioritaires identifiés dans le décret relatif au Développement rural, à savoir :

- Le souci de préserver les intérêts des générations futures ;
- L'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux ;
- La participation la plus large des acteurs ;
- La mise en cohérence des politiques sectorielles dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre les acteurs de terrain actifs en matière de développement rural ;
- La solidarité avec les autres territoires ;
- L'évaluation permanente.

ODD	> Dans la stratégie du PCDR d'Enghien
Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble > La mobilité, en mieux demain
Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
	> La campagne, mission résilience
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
	> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages > La campagne, mission résilience > La mobilité, en mieux demain
Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble > Le patrimoine, ancré sur ses deux pieds, tourné vers l'avenir > Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble > Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages > Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité
Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	
	> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages > La campagne, mission résilience

ODD > Dans la stratégie du PCDR d'Enghien

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité
> La campange, mission résilience

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



> La campagne, mission résilience
> La trame économique, pour un territoire vivant

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



> La trame économique, pour un territoire vivant

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité
> La mobilité, en mieux demain

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages
> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité

Etablir des modes de consommation et de production durables



> La campagne, mission résilience
> La trame économique, pour un territoire vivant

ODD > Dans la stratégie du PCDR d'Enghien

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages
> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité
> La campagne, mission résilience
> La trame économique, pour un territoire vivre
> La mobilité, en mieux demain

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages
> La campagne, mission résilience

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'apprauvissement de la biodiversité



> Les espaces urbanisés, repensés pour de nouveaux usages
> La campagne, mission résilience
> La trame économique, pour un territoire vivant

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
> Le patrimoine, ancré sur ses deux pieds, tourné vers l'avenir
> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité

Renforcer les moyens du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



> La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
> Les espaces communautaires, réinventés pour la collectivité

6. La stratégie en bref

